

Stage d'anglais février

Du 12 au 16 février 2024

➤ Stage Ados

Durée de l'atelier : 2h30 / Horaires : 13h30 à 16h00

Lieu : Lingo Club, 20 rue Rabelais 93100 Montreuil.

Renseignements : www.lingo-club.fr / 07.49.64.94.25

I. INFORMATION PARTICIPANT(S)

J'autorise mon (mes) enfant(s) à participer aux activités organisées par Lingo Club pour la semaine complète.

Prénom et nom :

Prénom et nom :

Sexe : Féminin Masculin Age : ans

Sexe : Féminin Masculin Age : ans

Pratique de l'Anglais : Oui Non

Pratique de l'Anglais : Oui Non

Etablissement scolaire fréquenté :

Etablissement scolaire fréquenté :

II. CONTACT

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Profession :

Autorisation de sortie non
accompagné d'un adulte

OUI NON

à heures.

III. OFFRE ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Merci de préciser votre choix d'activité :

Stage Ado Tarif unique: 175 euros TTC

Inscription jusqu'au 31 janvier 2024

Pour confirmer l'inscription de votre enfant, merci d'envoyer par courrier la présente fiche, la charte du club et votre règlement par chèque à l'ordre de Lingo Club à l'adresse : Lingo Club, 20 rue Rabelais, 93100 Montreuil. Vous serez recontacté à réception du dossier.

IV. ADMISSION

Activité réservée aux collégiens de plus de 11 ans ayant des acquis d'apprentissage à l'anglais.

Responsabilité civile

Le centre de langue Lingo Club est responsable civilement de ses participants aux heures d'ouverture des activités. Malgré la surveillance, Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les horaires indiqués. Seule une autorisation signée des parents permet à un mineur de quitter les locaux pendant les activités, si nécessaire.

Autorisations obligatoires

J'autorise le(s) jeune(s) inscrit(s) à participer à toutes les activités du stage ou du club vacances.

J'autorise le directeur du centre à faire pratiquer toute intervention d'urgence jugée nécessaire par le corps médical.

Cession de droits

J'autorise Lingo Club à utiliser la ou les photographies de groupe dans lesquelles apparaît mon enfant pour tous les usages de sa publicité. La présente autorisation n'est pas limitée dans le temps cependant toute modification à cette autorisation pourra être apportée par demande écrite : Oui Non

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de Lingo Club et de son règlement intérieur.

Je confirme que le(s) participants est (sont) assuré(s) en responsabilité civile et joins une copie de l'attestation.

Date :

Fait à

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le présent règlement a pour but de préciser les conditions de fonctionnement du centre de langue. Ce document est à remettre au responsable du centre à l'inscription.

Article 1

Lingo Club organise des ateliers d'Anglais comprenant des heures de découverte et d'approfondissement s'adressant à tous les publics :

- ✓ Initiation à la culture anglo-saxonne, à la langue anglaise et à ses rituels
- ✓ Pratique de la langue à travers des activités ludiques et des jeux interactifs
- ✓ Lectures et écoute d'œuvres artistiques
- ✓ Créations manuelles et artistiques

Article 2

Les ateliers d'anglais se pratiquent en petits groupes de (8 participants maximum pour les programmes enfants du mercredi). La durée des séances peut varier en fonction du programme et du type d'enseignement.

Article 3

Lingo Club est ouvert toute l'année (fermeture annuelle en août). Le centre n'accueille pas de public les jours fériés.

Article 4

Les adhérents doivent s'acquitter des frais correspondant à l'atelier choisi pour un cycle ou l'année complète. A ces frais s'ajoute un tarif d'adhésion valable un an non remboursable. Le coût global du dossier est à régler lors de l'inscription en totalité. Sur demande, un fractionnement de la cotisation peut être mis en place. En cas de règlement fractionné, la totalité des échéances sera exigée en plusieurs chèques qui devront être remis lors de l'inscription. La première partie sera encaissée à l'inscription et les règlements suivants auront lieu selon l'échéancier prédéfini. Toute année commencée étant due dans son intégralité, aucun remboursement ne sera accordé en cours d'année.

Article 5

L'inscription à une activité est nominative. L'accueil de visiteurs dans les locaux n'est pas autorisé.

Article 6

Les adhérents sont tenus d'assister à l'ensemble des séances prévues dans le programme. Les absences sont non rattrapables. Si un des professeurs se trouve dans l'impossibilité d'assurer ses cours, ils seront reprogrammés ultérieurement ou bien assurés par un remplaçant. La suspension des activités en présentiel pour raisons sanitaires donnera lieu automatiquement à des séances à distance complétées par un stage de rattrapage si nécessaire.

Les locaux de Lingo Club constituent un lieu de découverte et d'approfondissement mis à la disposition des professeurs et des adhérents. Les parents et les responsables de ces adhérents ne sont pas admis dans les salles pendant le déroulement des pratiques linguistiques sauf à l'occasion des rencontres amicales.

Article 7

Lingo Club dégage sa responsabilité en ce qui concerne les vols d'objets personnels appartenant aux adhérents et aux visiteurs. Les adhérents sont tenus de respecter le matériel et les locaux dans lesquels ils sont accueillis.

Article 8

L'inscription définitive aux activités organisées par Lingo Club engage l'adhérent à se conformer au règlement intérieur. Tout adhérent dont le comportement est de nature à nuire au bon déroulement des activités fera l'objet d'un renvoi s'il ne s'est pas amendé après avertissement, ou d'un renvoi immédiat pour toute faute grave (vol, dégradations, violences, comportement asocial). Le renvoi d'un participant pour discipline ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes versées à l'inscription.

Article 9

Utiliser un portable est contraire à l'esprit de l'immersion. Nous demandons aux adhérents de ne pas l'utiliser pendant la durée des activités et d'en activer le mode silence. L'enregistrement des animations n'est pas autorisé. Lingo Club décline toute responsabilité sur les téléphones et effets personnels introduits dans le centre. Les séances animées à distances doivent permettre à tous les participants de pouvoir recréer l'environnement en immersion. Afin d'augmenter la qualité de ces séances, les participants sont invités à s'installer dans un lieu clos, silencieux et non mobile.

Article 10

Afin des respecter la réglementation en vigueur en cas d'épidémie, le port du masque couvrant le nez et a bouche est obligatoire pour accéder à nos locaux et utiliser la salle de formation dès 6 ans. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des participants adultes pour se désinfecter les mains avant usage du matériel. Un point d'eau et une solution savonneuse est utilisée pour les plus jeunes. Les participants sont invités à venir munis d'une bouteille d'eau.

Tout manquement au respect de ces règles dégage Lingo Club de toute responsabilité.

Date :

Nom et signature du participant (la mention « Lu et approuvé » avant votre signature est obligatoire)